ASSEMBLEE GENERALE DU DISTRICT HAUTE-MARNE DE FOOTBALL
LUNDI 23 NOVEMBRE 2020 en visio-conférence

Dans le cas où le club veut être représenté, ce pouvoir est à retourner, impérativement avant le lundi 16 novembre 2020, soit :
- par courrier au District Haute-Marne de Football, 46 rue de la chavoie, 52000 CHAUMONT
- ou par mail (après l'avoir scanné) : secretariat@hautemarne.fff.fr

ABSENCE

Je soussigné(e) Madame / Monsieur .....

Président(e) du club .....

serai dans l'impossibilité de participer à l'Assemblée Générale du District.

POUVOIR

En mon absence, je donne pouvoir à l'un(e) de mes licenciés,

Madame / Monsieur .....

N° de licence .....

afin de représenter mon club lors de l'Assemblée Générale du District et de participer à l'élection du Comité Directeur du District.

Fait à ..... Le

NOM ET SIGNATURE
du Président qui donne le pouvoir

CACHET DU CLUB
du Président qui donne le pouvoir